Reçu en préfecture le 25/03/2025



19-mars-2:

commune de meussia/budgeteau

DELIBERATION DU

24-mars-25

39328-2025-10

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2024

Le conseil municipal

réuni sous la présidence de

Isabelle TISSOT, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA	LA SF	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	PRENDRE EN
	2023		2024	2024	REALISER	COMPTE POUR
		.00				L'AFFECTATION
						DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	31 997.38 €	20 70 10 10	-7 017.51 €	0.00 €	0.00 €	24 979.87 €
		National Control	1 011.01 0	0.00 €	0.00 C	24 979.07 €
FONCT	22 671.80 €	0.00 €	-6 417.00 €	Recettes		16 254.80 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024		16 254.80 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068	0.00€	
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0.00 €	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	16 254.80 €	
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024		
Déficit à reporter (ligne 002)	7/1	0.00 €
Fait à Meussia	Délibéré par	Le conseil municipal

24-mars-25 Le Le 24-mars-25 Nombre de membres en exercice : Présents: Suffrages exprimés: Abs: Pour: Contre:

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le

25/03/2025

et de la publication le 25/03/2025

Date de la convocation :

le secrétaire de séance,